

DÉCLARATION DE CONFORMITÉ TYPE UE RÈGLEMENT SUR LES ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE (UE) 2016/425

Cette déclaration de conformité est délivrée sous la seule responsabilité du fabricant Portwest, IDA Industrial Park, Westport, Co. Mayo, F28 FY88, Ireland. Reg. 21284 déclare que l'équipement de protection individuelle (EPI) suivant

PS91 - ECRAN ARC FLASH VISOR CLASSE 2



est conforme aux dispositions du règlement EPI (UE) 2016/425 (Cat III) et satisfait aux exigences essentielles de santé et de sécurité énoncées à l'annexe II et à la ou aux normes harmonisées pertinentes :

EN 166 (1 B 8 3) (2001)

EN 170 (2C-1.4) (2002)

GS ET 29 Classe 2 (8-2-1) (2011)

ASTM F2178 (12 cal / CM²) (2012)

NFPA® 70E (PPE Category) (2018)

L'EPI est identique au modèle faisant l'objet du certificat d'examen de type UE (module B) référencé dans le numéro de certificat

C2142.3PW

Publié par : ECS GmbH - European Certification Service

Augenschutz und Personlich Schutzausrustung, Laserschutz und Optische Messtechnik, Hutfeldstrabe 50, 73430, Germany (1883)

L'EPI est soumis à la procédure d'évaluation de la conformité au type basée sur le contrôle interne de la production plus des contrôles supervisés du produit à intervalles aléatoires (module C2), comme détaillé dans le règlement EPI (UE) 2016/425 sous la surveillance de l'organisme notifié ::

ECS GmbH - European Certification Service

Signé pour et au nom de Portwest



Raymond Carney

Chief Operations Officer

Date: 24-Oct-2022